

**LA VILLE DE NIVELLES ENGAGE  
DES ANIMATEURS BREVETÉS ET DES ANIMATEURS ADJOINTS (M/F)  
POUR LA PLAINE COMMUNALE DE VACANCES D'ÉTÉ 2019**

**Missions des animateurs**

Dans le respect du projet pédagogique mis en place par l'Echevine de la Jeunesse et les coordinateurs de plaine, et du règlement d'ordre intérieur en vigueur:

- organisation d'activités ludiques avec les enfants fréquentant la plaine conformément au planning établi ;
- surveillance, encadrement et accompagnement lors des sorties ou animations encadrées par divers prestataires, en garantissant le bien-être et la sécurité des enfants ;
- gestion du matériel mis à disposition, rangement, respect des règles de sécurité et hygiène indispensables pour l'encadrement d'enfants.

Travail à temps plein durant au moins deux semaines consécutives entre le 01/07/2019 et le 09/08/2019 ; il sera demandé aux animateurs sélectionnés de participer à une journée de formation/information (fin juin 2019).

**Profil recherché.**

Avoir 16 ans au moins;

La possession du brevet d'animateur homologué par la Fédération Wallonie Bruxelles délivré après le suivi de la formation théorique et pratique dispensée par tout organisme de formation habilité par la FWB est un atout.

**Compétences requises ou qualification.**

Bon contact avec les enfants - sens des responsabilités - créativité - faculté d'adaptation - patience - empathie - tolérance - ouverture d'esprit - organisation - animation de groupe - esprit d'équipe.

**Epreuves de sélection.**

Épreuve orale sous forme d'un entretien à bâtons rompus permettant d'apprécier la motivation, la maturité, les aptitudes à la fonction du candidat.

Pour les candidats animateurs et aide-animateurs, l'entretien portera sur la présentation d'un projet d'activité qui pourrait être mis en place lors de la plaine.

**Rémunération et avantages.**

Rémunération de 60€/jour pour les animateurs brevetés.

Rémunération de 50€/jour pour les animateurs adjoints.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service du personnel de 8h30 à 12h00 (Madame Isabelle DELATTE : 067/88.22.56 - Mme Sarah GIOT : 067/88.22.58) ou de l'Echevinat de la jeunesse (Secrétariat de Madame Isabelle BOURLEZ - Madame Muriel PARYS : 067/88.22.08) ou via le coordinateur ATL (Monsieur Joachim VANHERP : 067/88.22.88).

Les candidatures doivent être introduites à l'aide du **formulaire d'inscription** disponible sur le site [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be), à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au bureau de l'Echevine en charge de la jeunesse à l'Hôtel de Ville.

N'oubliez pas d'y joindre toutes les annexes requises.

Ces candidatures doivent parvenir au Collège communal, Place Albert 1er, 2 à 1400 Nivelles, pour le **17/04/2019 au plus tard**.

Nivelles, le 5 mars 2019

Par ordonnance,

La Directrice générale,



**Valérie COURTAÏN**

Le Bourgmestre,



**Pierre HUART**

---

La Ville de Nivelles recueille vos données afin de traiter votre candidature au poste d'animateur ou animateur adjoint pour la plaine de vacances 2019. Les données requises, conservées pendant 5 ans, sont nécessaires pour en assurer le suivi.

Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de la Ville de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en vous adressant à : Ville de Nivelles, Jean-Marc Lecrignier, Délégué à la protection des données, 2 place Albert 1er à 1400 Nivelles ou à [dpo@nivelles.be](mailto:dpo@nivelles.be), en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.